

# Charlie la Fronde

LE JOURNAL DE LA SECTION DES YVELINES



## AUDIO -CONFÉRENCE DU 29 OCTOBRE 2020

Solidaires Finances Publiques 78 a demandé dès 13h une audio-conférence intersyndicale à la direction. A 16h, une audio a été mise en place à l'initiative de Monsieur Grosjean en présence d'Isabelle Gerval, de Philippe Gabriagues, de Bénédicte Derré, de Sophie Brunet, de Valérie Demangeon. Solidaires Finances Publiques 78 était représenté par sa secrétaire: Isabelle Wenger-Artz

Toutes organisations syndicales étaient représentées.

**DOMINIQUE GROSJEAN** : a expliqué que plusieurs choses n'étaient pas calées, en effet des réunions interministérielles étaient encore en cours pendant l'audio-conférence que les numéros 1 ont eu avec le Directeur Général. Pour la DDFIP 78 c'était Monsieur Grosjean qui représentait la direction du 78.

Les points qui ont été évoqués à l'audio-conférence avec le DG :

— L'économie doit fonctionner normalement et que toutes les missions doivent être assurées.

— Aucune mission ne sera suspendue, les ASA seront limitées aux situations décrites dans le décret, à savoir les personnes vulnérables et les parents d'enfants qui ne sont pas pris à l'école suite à des contaminations Covid avec certificat de l'école ou de la commune.

— Une augmentation du nombre de télétravailleurs est à prévoir, au niveau de la DG 30 % de télétravailleurs, à la DDFIP 78 43 % de collègues sont équipés et hier 250 ordinateurs portables ont été livrés (merci Bénédicte Erré dit Mr Grosjean) Mais il faudra compter entre 3 et 6 semaines pour que tous soient configurés. L'objectif est de monter en puissance en matière de télétravail.

Sur ce point il existe à l'heure de l'audio et du compte-rendu une divergence d'interprétation qui aura besoin d'être clarifiée, entre la note du Secrétariat Général qui a

été diffusé tous agents et la position de Jérôme Fournel. Le Secrétariat Général précise : *Le télétravail est dorénavant la règle pour l'ensemble des activités qui le permettent. Il participe en effet à la démarche de prévention en limitant l'affluence dans les transports en commun et la présence dans les bureaux et les espaces partagés.*

*À compter de vendredi 30 octobre, les agents dont les fonctions peuvent être exercées totalement ou principalement à distance doivent impérativement être placés en télétravail cinq jours par semaine.*

Par ailleurs il est souligné que toutes les missions ne sont pas télétravaillable, que la mission accueil doit se poursuivre et que nous ne sommes pas en PCA mais que nous assurons normalement toutes les missions de la DGFIP.

Enfin il est inconcevable que les cadres A+ soient en télétravail en permanence, il leur faut assurer leurs missions de chef de service et de pilote de leurs équipe, ce qui est incompatible avec du 100 % de télétravail (à l'exception des vulnérables ou garde d'enfants comme tous les autres agents)

- la restauration collective, là aussi du flottement en cours de journée en fonction des informations . A cette heure, le RIE de St Quentin est fermé jusqu'à nouvel ordre. Pour les restaurants SELFY pour l'instant ils restent ouverts dans l'attente d'un nouveau protocole qui s'annonce assez lourd. Pour l'instant nous n'avons pas d'infos à ce sujet. La question d'un remboursement par la DG des repas n'est pas clairement établis , en effet le secrétariat général a indiqué que : *L'offre de restauration collective sera adaptée en fonction de la situation sanitaire (révision des consignes, distribution de paniers repas notamment). Le dispositif exceptionnel de compensation financière pour les agents ne disposant pas de solutions de restauration sur site alors qu'ils en disposent en temps normal pourra être mis en place. Au niveau de la DGFIP et pour la DDFIP 78 pour l'instant ce point reste en suspens.*

— Les chefs de service doivent veiller au strict port du masque et à l'application des gestes barrières.

L'attestation de l'employeur sera disponible dans la soirée, elle permettra aux agents de la DDFIP 78 y compris les vacataires, de se rendre au travail, dans l'attente de ce document, les cartes professionnelles ou les feuilles de paies serviront de preuve de l'activité.

**VALÉRIE DEMANGEON :** depuis une semaine 10 nouveaux cas de Covid dans les Yvelines alors que depuis le 17 mars nous n'avons eu « que » 44 cas. Des collègues qui ne portaient pas de masque ont été destinataires d'une note de service rappelant le devoir d'obéissance et les sanctions qui pourraient s'appliquer.

**PHILIPPE GABRIAGUES :** tous les services publics seront ouverts, et donc nos accueils seront ouverts, néanmoins ils seront ouverts que sur rendez-vous. En effet il faudra que les contribuables pour venir dans nos services ont besoin d'un document pour attester de la nécessité de se déplacer dans nos services.

Pour les professions nomades (huissiers, géomètres, vérificateurs) leurs missions continuent, il n'y a aura pas de suspension des procédures. La sécurité des agents restent la préoccupation fondamentale de la direction, en conséquence la majorité des actions devront se faire selon les directives qui seront transmises du bureau.

**ISABELLE GERVAL** : Les trésoreries hospitalières qui sont au sein des centres des finances publiques suivront les procédures d'accueil des autres services de ces centres.

***Solitaires finances publiques 78 vous tiendra régulièrement au courant de l'évolution de la situation par l'intermédiaire de notre Charlie La Fronde que les adhérents reçoivent et nous les remercions de les transmettre à leurs collègues. Vous pourrez aussi les retrouver sur le site national de notre syndicat dans la rubrique l'actualité des sections.***

***Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante :  
[solitairesfinancespubliques.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solitairesfinancespubliques.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr)***